



REGLEMENT INTERNE AU CLUB DE HANDBALL

Pour un meilleur fonctionnement du club de handball, voici quelques précisions réglant les relations entre les parents, les joueurs, les entraîneurs et responsables.

- En prenant votre adhésion, vous vous engagez à assurer les matchs et les entraînements de la saison entière allant de septembre à mai.
- La présence aux entraînements et aux matchs de championnat est indispensable.
En cas d'absence, il est indispensable de prévenir son entraîneur, merci.
- **Entraînement des jeunes :**
Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur ou d'un responsable du club en accompagnant leur enfant jusqu'à la salle. De même, ils doivent récupérer dans la salle leur enfant à l'heure de fin de l'entraînement.
Les horaires sont indiqués lors de l'inscription et sur les feuilles de calendrier de déplacement ainsi que sur le site du club.
Sauf cas particuliers, il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.
- **Transport :**
Pour les matchs à l'extérieur, chaque parent sera désigné 1 ou 2 fois par demi-saison pour le transport des joueurs : un planning sera remis début octobre et début janvier. **Il est obligatoire de le respecter.**
Merci de respecter les horaires de départ en arrivant quelques minutes avant au lieu de rendez-vous défini par l'entraîneur (Complexe sportif du Val de Moine).
Le retour des enfants est assuré jusqu'à leur domicile par les parents désignés pour rouler.
- **Horaires des matchs :**
Les heures sont affichées dans le couloir de la salle Sèvre, dans le couloir menant aux vestiaires du CSVM Complexe Sportif du Val de Moine et sur le site internet du club : <http://club.quomodo.com/hbalclisson>.
- **Autres renseignements :**
Chaque joueur lave son maillot et doit veiller à en prendre soin. Lavage 30°, pas de repassage ni sèche-linge.
Pour une question d'hygiène, il est souhaitable que les enfants prennent une douche après les entraînements et les matchs.
Également pour des raisons d'hygiène, nous demandons à chacun de venir avec sa bouteille d'eau. (Matchs et entraînements).
- **Services à assurer lors des matchs :**
Les joueurs seront désignés pour assurer l'arbitrage.
Les parents ou joueurs seniors seront désignés 1 ou 2 fois par demi saison pour aider au fonctionnement du bar et de la table de marque lors des matchs des jeunes. Merci de respecter les plannings. Les joueurs seniors et loisirs seront désigné 1 à 2 fois par demi saison en tant que responsable de salle.

A chacun de s'organiser pour être présent. En cas d'impossibilité prévoir un échange avec une autre personne.

Le non-respect du planning (sauf raison valable et justifiée et remplacement par un autre joueur) entraînera la suspension du joueur concerné pour le match suivant.

- **SANCTION SPORTIVE ET FINANCIERE POUR UN JOUEUR OU COACH POUR UN CARTON BLEU RECU D'UN ARBITRE LORS D'UNE RENCONTRE :**

Le joueur ou le coach sera suspendu obligatoirement par le club le match suivant et prendra à sa charge l'amende liée au carton bleu et acceptera les sanctions prises par la commission de discipline de la ligue.

Nous insistons sur :

- **La politesse et le respect vis à vis des entraîneurs, des dirigeants, des arbitres et des autres joueurs, ainsi que l'esprit d'équipe.**
- **Le respect du matériel à Clisson et à l'extérieur.**
- **A la fin du match, chaque joueur doit veiller à ne laisser ni papiers, ni pansements, ni autres déchets dans la salle ou les vestiaires et participer au rangement du matériel (Chasubles, Ballons, matériel éducatif, Bancs et Buts).**
- **En cas de blessure en match ou à l'entraînement, prévenir immédiatement son Coach ou son entraîneur et faire une déclaration d'accident auprès du Président dans les 3 jours maxi. Fournir un certificat médical relatant de la blessure. C'EST OBLIGATOIRE.**
 - **Le Bureau.**